



Extrait du Elus communistes et apparentés de Vénissieux

<http://gec.venissieux.org/Un-Grand-stade-oui-Mais-a-quel>

Révision du PLU du Grand Lyon

# Un Grand stade oui ! Mais à quel prix ?

- Lettre des élus -

Date de mise en ligne : mercredi 25 novembre 2009

---

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits réservés

---

La question n'est pas de savoir dans quelle ville atterrira le grand stade de l'OL. Ni de s'y opposer de façon systématique. La question est de savoir dans quelle mesure il va impacter le développement urbain de l'Est lyonnais, dans quelle mesure également il va modifier les orientations financières du plan de mandat 2009/2014 du Grand Lyon. Et jusqu'à quel point, aussi, les finances publiques doivent abonder l'ambition, quelque peu pharaonique, d'un groupe privé qui réalise son chiffre d'affaires à partir du foot (20%) et des activités commerciales dérivées (80%). Les explications sur l'avis réservé du conseil municipal de Vénissieux.

## UN GRAND STADE, OUI MAIS À QUEL PRIX ?

Avis réservé de la ville de Vénissieux, lors du conseil municipal du 16 octobre -le PS et le PRG se sont abstenus-. Comme en juin 2008 lors du premier passage du texte. Car les problèmes de fond de la révision du plan local d'urbanisme (PLU) du Grand Lyon, en vue de la construction du grand stade de l'OL à Décines, demeurent. Sur le fond et sur la forme, les inquiétudes sont vives. Le risque que comporte le nouveau PLU proposé est double. Il remet en cause un développement équilibré de l'agglomération lyonnaise et interroge sur l'ampleur des financements publics pour la desserte du Grand Stade.

La rocade Est, goulot d'étranglement

Une nouvelle fois, l'impact du Grand Stade sur le trafic de la rocade Est est ignoré. A l'heure des matchs, malgré le renforcement des transports en commun publics, il ne faut pas être grand clerc pour imaginer l'intensification du trafic des poids lourds (incidences sur la rocade, sur le futur raccordement A45 et TOP, sur l'A46 via le boulevard urbain sud), la densification de la circulation aux heures de pointe, bref l'engorgement d'un axe déjà surchargé. C'est ce qu'on appelle le premier effet du... Grenelle de l'environnement ! La suite est tout aussi inquiétante. Le projet de ligne forte A8, ligne circulaire de transports en commun en site propre qui relierait Gerland, Saint-Fons, Vénissieux, Vaulx-en-Velin, ne correspond plus aux priorités d'investissement du mandat 2008-2014. Cette ligne pourtant irriguerait une population de plus de 200 000 habitants directement concernée par l'implantation du Grand Stade. Le BUE (boulevard Est Urbain), qui gagne quelques mètres par décennie, est enfin sorti des cartons. La mise à l'étude du franchissement des voies ferrées est inscrite à la PPI communautaire. Dont acte. Mais faut-il s'en contenter, alors que le BUE doit devenir une desserte substitutive du Grand Stade tout en devenant un trait d'union entre les zones d'activités de l'Est Lyonnais. On ne lit pas cette ambition dans le PLU du Grand Lyon.

### Qui finance ?

Si des cofinancements privés-publics ne sont pas inimaginables en soi, il convient auparavant d'en mesurer l'impact sur la programmation pluriannuelle d'investissements du Grand Lyon et sur la contribution des habitants des communes riveraines pour la desserte de l'enceinte sportive. La question inscrite en filigrane est la suivante : jusqu'où les collectivités locales, donc les contribuables, doivent-ils porter le projet pharaonique d'une entreprise privée. Sous le boisseau, il se murmure que l'OL Land de Monsieur Aulas laisserait à la charge des collectivités locales 180 millions d'Euros, dont 110 pour le Grand Lyon. Et certains n'hésitent pas à dire que ces estimations sont des hypothèses basses. Il est clair que des projets programmés dans le plan de mandat 2008-2014 vont ainsi passer à la trappe, voire être revus à minima. Que la PPI du Grand Lyon sera amputée très sérieusement. Des choix seront effectués, mais nous n'avons aucune garantie, que ce soit au sujet du BUE ou de la ligne A8, qu'ils servent l'intérêt général. Pas plus à Décines qu'à Vénissieux.

## UN PLU CONTROVERSÉ

9 juillet 2007 : délibération du Grand Lyon qui prescrit la révision du PLU

21 janvier 2008 : double délibération du Grand Lyon qui arrête le projet de PLU

19 mai au 25 juin 2008 : enquête publique

30 juin 2008 : le conseil municipal de Vénissieux émet un avis réservé

10 juillet 2008 : le commissaire enquêteur émet un avis défavorable

23 septembre 2008 : nouveau rapport du commissaire enquêteur qui formule un avis favorable sous réserves

« Les populations ne seront pas bénéficiaires de ce projet ! »

### **Interview de Henri Thivillier, adjoint à l'urbanisme, au gpv**

*Pourquoi la ville de Vénissieux a-t-elle émis un avis réservé, le deuxième en 16 mois, sur le PLU de l'agglomération en vue de la construction du Grand Stade ?* HENRI THIVILLIER : « Nous exprimons de vives réserves parce que nous avons le sentiment que les populations riveraines en particulier, les habitants de l'Est lyonnais spécialement, et même ceux de la communauté urbaine de Lyon en général, ne sont pas bénéficiaires au final de ce projet. Ainsi, les questions des accès, de leurs traitements urbains, économiques, écologiques, énergétiques ne sont fixées nulle part avec précision dans le dossier. Des promesses sont faites ici ou là, des études sont annoncées, mais aucun calendrier n'est arrêté, aucun objectif d'emplois nouveaux, aucun service supplémentaire rendu aux habitants. L'offre de service rendu et l'offre d'aménagement urbain sont proposées sous la pression et l'exigence d'une entreprise privée pour la satisfaction de ses propres objectifs. »

*Est-ce la vocation des collectivités locales, à l'heure où les subventions et aides de l'Etat sont en chute libre, à l'heure où les gens rencontrent des difficultés insurmontables, d'orienter les deniers publics vers des grands groupes privés ?* HENRI THIVILLIER : « Il y a là un véritable détournement intellectuel, moral et politique de la gestion de nos collectivités publiques. Tellement illégal qu'il a fallu l'artifice d'un cavalier législatif voté à l'emporte pièce, quasiment dans le secret au détour d'une loi qui n'a rien à voir ni avec l'aménagement du territoire, ni avec l'urbanisation d'une grande agglomération, ni avec le cadre réglementaire d'un plan d'urbanisme. (ndlr : le mercredi 28 janvier, une commission paritaire du Parlement avait rejeté l'amendement présenté au sénat par les sénateurs du Rhône Michel Mercier (Centre) et Gérard Collomb (PS). Sorti par la porte, l'amendement est revenu par la fenêtre à l'Assemblée et a été adopté le 23 juin 2009) »

*Que faudrait-il faire pour que le projet du Grand Stade profite à l'ensemble de l'agglomération ?*

° HENRI THIVILLIER : « Faire du BUE (boulevard urbain est) un boulevard urbain, l'A8 bien sûr de Saint-Fons-Gerland à Vaulx-Rillieux, et surtout des connexions intelligentes aux grands axes de transports en commun (métro D et A, Tram T et Léa et Leslys), là, l'argent public serait au service de l'intérêt général. Mais on en est loin, d'autant que le report de certaines opérations n'est connu de personne, ni d'aucun élu municipal ou communautaire ! »